



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉRARD-MAJELLA

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le **mercredi 19 août 2026 à 19h45**.

Au cours de cette séance, seront pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Absences du conseiller M. Jonathan Durocher
4. Modifications au calendrier des séances
5. Période de question
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Gérard Majella, ce 17<sup>e</sup> jour du mois d'août 2026.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Manon Blanchette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci conformément à la loi.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 août 2026.

Manon Blanchette

Manon Blanchette

Directrice générale et greffière-trésorière